

Déclaration Liminaire

Conseil National de l'Action Sociale du 26 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 a été éprouvante à bien des égards, alors que la crise sanitaire creuse les inégalités entre les agents. Cette pandémie mondiale a des conséquences sociales, financières et économiques majeures et ravageuses.

Les agents de notre ministère ne sont pas épargnés par la crise économique et sociale qui s'abat, notamment, sur certain(e)s conjoint(e)s et enfants du personnel de notre ministère.

Aujourd'hui, c'est au Bureau de l'Action Sociale (BAS) et aux Organisations Syndicales de faire face, en continuant à développer toujours plus l'action sociale au sein de notre ministère. Celle-ci doit être plus que jamais présente afin de répondre aux besoins des agents et de leurs familles.

Pour cela, tous ensemble, nous devons dès maintenant jouer notre rôle de cohésion sociale et pour ce faire, continuer à disposer d'un budget conséquent pour répondre à la gravité de la situation.

L'ensemble du réseau des acteurs de l'Action Sociale doit bénéficier de moyens et de la reconnaissance nécessaires. Aujourd'hui encore, nous sommes dans l'attente de la signature des arrêtés des mises à disposition, permettant le fonctionnement et le développement de l'Association Sportive du Ministère de la Justice (ASMJ), longuement discutés au sein de cette instance.

De plus, pour l'Union **FO Justice**, il paraît évident, malgré la diffusion de la note relative à l'exercice des missions des acteurs sociaux, datée du 27 février 2020, que des responsables de notre administration continuent d'entraver le fonctionnement des instances et associations sur certains territoires... **Cela est particulièrement dommageable !!!**

Nous citons en « exemple » l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Marseille où il est ouvertement **AFFIRMÉ** et **ASSUMÉ** par la Directrice des services de la PJJ, de ne pas appliquer cette fameuse note.

Alors que nous sommes dans l'attente des annonces gouvernementales, nous devons être prêts à **AIDER** et **SOUTENIR** les agents et leurs familles dans nos différentes missions tels que :

- ▶ La restauration des agents.
- ▶ Les secours d'urgence.
- ▶ Et la petite enfance.

Pour l'Union **FO Justice**, il est inconcevable de voir des fermetures sèches de Restaurants Administratifs sans aucune mise en place d'un système de restauration de substitution.

Aujourd'hui, plus qu'hier nous devons être prêts et ne pas perdre de temps !!!

Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), le Gouvernement a soumis au vote du Conseil Commun de la Fonction publique, un projet d'ordonnance instaurant une participation obligatoire des employeurs publics à la complémentaire santé des agents et la possibilité d'une prise en charge sur la prévoyance (invalidité – décès – inaptitude).

Les contrats de la PSC découleront de la négociation collective. Meilleur sera le dialogue social, meilleure sera la couverture offerte aux agents.

FORCE OUVRIÈRE y tiendra toute sa place pour :

- ▶ Défendre les garanties sociales statutaires.
- ▶ Assurer un panier de soin de haut niveau pour tous.
- ▶ Et garantir des mécanismes de solidarité entre les actifs et les retraités.

En ce qui concerne le logement, l'Union **FO Justice** reconnaît le travail réalisé par le **BAS** ces dernières années avec la mise en œuvre :

- ▶ Du Prêt Bonifié Immobilier du Ministère de la Justice (PBIMJ), qui reste en attente de sa généralisation.
- ▶ Du dispositif de logement en colocation.
- ▶ Et de la digitalisation pour améliorer l'attribution de logements.

Néanmoins, l'Union **FO Justice** souhaite connaître le contenu et le coût de la mise en place de ce marché.

Enfin, l'Union **FO Justice** est satisfaite de la concrétisation du partenariat entre le ministère de la justice et l'Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale « **Orphéopolis** », mais reste en attente de son déploiement rapide sur le terrain et **nous y serons attentif !**

Pour l'Union FO Justice la difficulté justifie l'action !!!

Fait à Draveil, le 26 Janvier 2021
Les représentants de l'Union **FO Justice** au Conseil National de l'Action Sociale